



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Biologie

de l'Université de la Réunion

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes

Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : La Réunion

Établissement déposant : Université de La Réunion

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Biologie

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3LI150008739

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Moufia (Commune de Saint-Denis).

- Délocalisation(s) :

IFM Mayotte (Partenariat ayant pris fin en 2012).

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

L'objectif de la mention *Biologie* de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences et Technologies de l'Université de La Réunion est de former des généralistes dans les domaines de la biologie théorique et pratique en proposant une offre de formation disciplinaire cohérente bénéficiant de l'appui d'enseignements d'ouverture et professionnalisants. L'accès à la mention est réalisé en première année via un portail « Biologie-Chimie-Géosciences », commun à quatre mentions (*Biologie, Chimie, Biochimie, Géosciences*), puis une poursuite en deux ans suivant deux parcours *Biologie des organismes et des populations* et *Sciences de la vie et de la Terre*. A l'issue de cette formation, les étudiants peuvent soit accéder à des métiers de niveau techniciens supérieurs, soit poursuivre leurs études (master ou école d'ingénieurs).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention *Biologie* de l'Université de la Réunion dispense une formation généraliste théorique et pratique en biologie, dont l'objectif principal est la poursuite d'études en master. Cette mention possède une structure reposant sur un portail d'entrée en première année (L1) « Biologie-Chimie-Géosciences » (BCG) conçu comme année

d'intégration, une spécialisation à partir de la deuxième année (L2) et une poursuite au sein des deux parcours proposés en troisième année (L3). L'offre du premier parcours *Biologie des organismes et des populations* (BOP) est en cohérence avec l'offre de master au niveau local, concerne une trentaine d'étudiants par an, et se traduit par l'intégration en master de plus de 60 % des étudiants ayant suivi ce parcours. Le second parcours *Sciences de la vie et de la Terre* (SVT), dont l'effectif est inférieur à 20 étudiants par an, a pour vocation affichée l'intégration des étudiants en master *Enseignement*. Concernant ce second parcours, la formation CAPES-SVT étant absente au niveau local, la majorité des étudiants intègrent le master *Professeur des écoles* de l'UFR, indiquant une faiblesse de l'articulation entre l'offre de licence et l'offre de master pour ce parcours. Afin de pallier partiellement le manque de formation au CAPES-SVT au sein de l'Université de La Réunion, un partenariat privilégié avec l'Université de Bourgogne a été engagé de manière à favoriser l'intégration des étudiants issus du parcours *SVT* dans un master dédié à la préparation au CAPES proposé au sein de cette université métropolitaine. A la lecture du dossier, aucune solution ne semble envisagée au niveau local. Au cours de la licence, le programme des unités d'enseignement (UE) disciplinaires apparaît comme pertinent vis-à-vis des objectifs de la mention pour les deux premières années de la licence et pour le parcours *BOP*, mais reste cependant perfectible. En effet, l'enseignement de la bio-informatique, indispensable pour l'analyse des données biologiques de plus en plus nombreuses avec l'avancée des technologies globales, n'est pas clairement identifié dans l'offre actuelle. Par ailleurs, un renforcement des travaux pratiques, indispensables pour cette discipline à la fois analytique et expérimentale, serait nécessaire. L'intégration de travaux par projets et d'un stage en laboratoire inscrit dans le cursus peut également contribuer à l'augmentation de l'attractivité de la mention et à la préprofessionnalisation des étudiants. En ce qui concerne le parcours *SVT*, l'enseignement extrêmement restreint des géosciences apparaît comme une faiblesse dans le cadre de la formation d'étudiants se destinant à l'intégration au niveau master d'une formation de préparation au CAPES-SVT. La mise en place d'un enseignement renforcé en géosciences est tout à fait envisageable dans la mesure où les compétences sont disponibles dans l'UFR.

Le montage du dossier indique une bonne connaissance de l'origine des inscrits en première année (L1), pour la majorité correspondant à des étudiants possédant un baccalauréat S. Il est regrettable de constater que les néo-bacheliers sont minoritaires en L1. Cette situation est imputable d'une part à une population importante d'étudiants issus du PACES et, d'autre part, à un faible taux de réussite en L1 (37 à 50 %) responsable d'un nombre important de redoublants dans la formation. Ce faible taux de réussite en L1 est d'autant plus étonnant qu'au niveau de l'UFR, les principes d'aide à la réussite sont pris en considération de façon volontariste dès le L1-BCG, notamment via un système de tutorat permettant un soutien aux étudiants le souhaitant et une valorisation des tuteurs. Les taux de réussite en L2 et L3 sont satisfaisants et à l'issue de la L3, la très grande majorité des étudiants poursuit ses études en master. L'absence de données dans le dossier sur le devenir des étudiants à l'issue du master ou de ceux qui abandonnent en cours de licence réduit les possibilités d'évaluation de l'insertion professionnelle des étudiants.

La formation repose sur un processus d'orientation progressive des étudiants, notamment grâce à une proposition d'UE optionnelles en L2 favorisant le choix du parcours suivi en L3. Tout au long du cursus, les étudiants ont la possibilité de suivre des UE permettant l'acquisition de compétences transversales et préprofessionnalisantes favorables à leur insertion professionnelle. L'enseignement obligatoire de l'anglais avec la possibilité de passer le TOEIC à l'issue de la L3 apparaît comme un point fort de la formation. En outre, la mise en œuvre de divers dispositifs d'encouragement des étudiants à la mobilité internationale se traduit par un flux restreint mais constant d'étudiants en mobilité.

Le pilotage de la mention, bien structuré, est assuré par un responsable de mention s'appuyant sur les avis et recommandations des responsables par année, eux-mêmes aidés des responsables d'UE. Un comité de pilotage existe au niveau de l'UFR et l'établissement d'un conseil de perfectionnement est en projet. L'évaluation des UE par les étudiants est efficacement prise en compte par l'équipe pédagogique pour l'évolution de la formation.

● Points forts :

- L'année d'intégration commune, l'orientation progressive.
- Une réelle prise en compte des évaluations par un pilotage dynamique.
- Des dispositifs d'encouragement à la mobilité nationale et internationale.

● Points faibles :

- La part trop réduite des sciences de la Terre dans le parcours *SVT* et l'absence de solution satisfaisante locale pour la poursuite en master d'enseignement des étudiants issus de ce parcours.
- Le faible taux de réussite à l'issue de la L1.
- Une part trop restreinte des travaux pratiques.

- Recommandations pour l'établissement :

Le faible taux de réussite en L1 reste problématique malgré les mesures prises par l'UFR dans l'offre actuelle. Les initiatives de l'UFR se sont traduites notamment par un renforcement de l'horaire annuel, l'adaptation des effectifs des groupes de travaux dirigés et travaux pratiques, et un suivi personnalisé offert aux étudiants en difficulté. Il ne serait trop recommandé de poursuivre les efforts dans cette voie d'aide à la réussite en L1. Par ailleurs, un réaménagement des enseignements pourrait permettre de faire une place plus importante aux travaux pratiques, essentiels pour cette discipline fortement expérimentale. L'intégration d'un stage obligatoire en L3 *BOP* augmenterait l'attractivité de la mention et un rapprochement du monde professionnel. Dans le parcours *SVT*, un réaménagement du programme pourrait prendre en compte un renforcement de l'enseignement des géosciences.



Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS RELATIVES AU RAPPORT D'ÉVALUATION AERES
LICENCE MENTION BIOLOGIE**

L'Université de La Réunion n'entend formuler aucune observation sur ce rapport.

Le Président

Pr Mohamed BOCHDI

